

RAPPORT ANNUEL
DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU

FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ

AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le présent Rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les États financiers annuels vérifiés du Fonds obligations canadiennes FMOQ. Vous pouvez obtenir les États financiers annuels vérifiés au 31 décembre 2009 gratuitement, sur demande et sans frais, en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597, en nous écrivant au 1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1111, Montréal (QC.) H3G 1R8 ou en nous adressant un courriel à info@fondsfmoq.com. Les États financiers du Fonds obligations canadiennes FMOQ sont également accessibles en consultant les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.

Vous pouvez aussi obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds obligations canadiennes FMOQ a comme objectifs de procurer au participant un revenu élevé et régulier de même qu'une grande sécurité du capital.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit principalement dans :

- des titres d'emprunt émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux canadiens;
- des titres d'emprunt émis par les corporations municipales ou scolaires canadiennes;
- des titres d'emprunt émis par les sociétés canadiennes;
- de la liquidité et des titres de marché monétaire canadiens.

Voici quelques autres éléments stratégiques du Fonds obligations canadiennes FMOQ :

- les titres choisis bénéficient d'une cote de crédit minimale de BBB, selon les cotes établies par CBRS ou une agence de cotations boursières;
- le choix des titres est effectué de manière à obtenir une durée moyenne du portefeuille très proche de celle de son indice de référence, le DEX univers;
- le pourcentage de liquidité maintenu dans le Fonds obligations canadiennes FMOQ est établi de façon à être en mesure de répondre au volume de rachats nets maximums, tel qu'estimé par le gestionnaire;
- en cas de situation difficile sur les marchés, les conseillers en placement peuvent s'en protéger en investissant une portion importante du Fonds obligations canadiennes FMOQ en titres du marché monétaire canadien.

RISQUES

Les stratégies de placement adoptées par le Fonds obligations canadiennes FMOQ comportent certains risques expliqués en détail dans le prospectus du Fonds. Vous trouverez ci-dessous les événements qui ont pu occasionner des changements dans le niveau global du risque du Fonds au cours de l'exercice.

Risque lié aux émetteurs :

La répartition entre les types d'émetteurs et la diversification entre les différents émetteurs du Fonds obligations canadiennes FMOQ n'ont pas changé au cours du dernier exercice. Le niveau de risque lié aux émetteurs du Fonds est donc demeuré stable.

Risque lié aux taux d'intérêt :

L'échéance moyenne du portefeuille du Fonds obligations canadiennes FMOQ étant demeurée sensiblement la même au cours de l'année, il n'y a donc pas eu d'effet significatif sur l'exposition du Fonds aux risques liés aux taux d'intérêt au cours de l'exercice.

Risque lié au crédit :

La politique de placement du Fonds obligations canadiennes FMOQ limite de façon précise le risque que le Fonds peut supporter en terme de risque lié au crédit. Cette politique n'ayant pas été modifiée au cours de l'année, la stabilité de la répartition des placements entre les titres gouvernementaux et les titres de sociétés, ainsi que la politique de diversification du Fonds font en sorte que, globalement, le niveau de risque du Fonds obligations canadiennes FMOQ n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Risque lié aux instruments dérivés :

Le Fonds obligations canadiennes FMOQ n'ayant pas utilisé d'instruments dérivés au cours de l'exercice, n'a donc pas été exposé à ce type de risque.

Risque lié aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres :

Compte tenu de la situation générale des marchés financiers, par mesure de prudence, le Fonds obligations canadiennes FMOQ a cessé temporairement, depuis novembre 2008, toutes ses activités de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres. Le niveau de risque lié à ces opérations est donc nul en date du 31 décembre 2009. Au cours de la période où le Fonds a effectué ce type d'opérations, le Fonds n'a subi aucune perte découlant de ces activités.

Risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières :

Le Fonds obligations canadiennes FMOQ n'a acquis et détenu, au cours de l'exercice, aucun papier commercial adossé à des créances non émis par une banque. Le niveau de risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières du Fonds est demeuré stable au cours de l'exercice 2009.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des douze derniers mois, le Fonds obligations canadiennes FMOQ a enregistré un rendement net de tous frais de 5,84 % alors que son indice de référence, le DEX univers, affichait un rendement brut (c'est-à-dire non diminué de frais de gestion ou d'acquisition) de 5,41 %. Cette bonne performance du Fonds obligations canadiennes FMOQ s'explique par la stratégie adoptée en cours d'année visant à surpondérer les obligations de provinces au détriment des obligations du gouvernement canadien. Historiquement, le rendement des obligations de provinces offre un rendement supérieur à celui des obligations du gouvernement canadien. Le rendement du Fonds se situe dans le deuxième quartile des fonds d'obligations canadiennes de même nature.

La composition du portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds a eu un effet positif sur le rendement du Fonds par rapport à son indice de référence.

Au cours de l'exercice, les taux obligataires ont globalement diminué au Canada, avantageant ainsi le rendement du Fonds.

De par sa nature et ses objectifs de placement, le Fonds obligations canadiennes FMOQ recueille principalement les investissements à long terme des participants aux Fonds FMOQ. Dans cette optique, il est normal de constater un faible volume de rachats (moins de 10 %). Toutefois, au cours de 2009, la valeur des parts rachetées a été plus importante que par les années passées. Cette augmentation s'explique principalement par les réajustements effectués au sein des Fonds omnibus et de placement FMOQ qui ont profité de la baisse importante des titres de participation pour en acheter en vendant du Fonds obligations canadiennes FMOQ. Compte tenu de la nature des placements du Fonds et du faible volume des rachats par rapport à l'actif du Fonds, cette situation n'a eu aucun impact sur le rendement du Fonds.

Le ratio des frais de gestion du Fonds obligations canadiennes FMOQ est demeuré le même qu'en 2008, soit 1,00 %. À ce niveau, le Fonds obligations canadiennes FMOQ demeure parmi les fonds obligataires canadiens les moins coûteux, avantageant ainsi le rendement net du Fonds par rapport aux fonds comparables.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'année 2009 avait bien mal commencé sur le plan économique. Les statistiques démontraient que la récession prenait de la vigueur un peu partout dans le monde. En janvier et février, les indices boursiers continuaient à chuter au même rythme que lors des pires mois de 2008. Les efforts des gouvernements pour soutenir le système financier, à l'aide de garanties bancaires, ainsi que l'économie, par le biais d'imposants programmes de stimulations fiscales axés sur la consommation et les infrastructures, ont par la suite commencé à porter des fruits. La Banque du Canada a d'ailleurs fait passer son taux directeur de 1,5 % au 31 décembre 2008 à 0,25 % en avril 2009. Ce taux était toujours en vigueur au 31 décembre 2009. À partir du 9 mars 2009, les indices boursiers ont amorcé une puissante remontée qui s'est poursuivie jusqu'à la fin 2009. La plupart des économies mondiales auront connu une croissance économique positive au deuxième semestre, ce qui représente un changement drastique par rapport à l'importante contraction des 12 mois précédents.

Compte tenu des stratégies de placement utilisées par le Fonds obligations canadiennes FMOQ et du faible niveau de frais qui sera maintenu en 2010, le positionnement du Fonds, en terme de rendement par rapport à son indice de référence devrait, en 2010, être similaire à celui obtenu en 2009.

Passage aux normes internationales d'information financière « IFRS »

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris les fonds d'investissement, seront remplacées par les normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise « IFRS ») à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers semestriels et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, soit à partir du semestre terminé le 30 juin 2011 pour le Fonds.

Le gestionnaire travaille à la réalisation d'un plan de conversion qui permettra de respecter le calendrier établi par l'ICCA pour le passage aux normes IFRS. À ce jour, la phase « identification » ainsi que l'analyse des incidences de la conversion aux normes IFRS sont terminées. La phase « faisabilité » est en cours et l'implantation des solutions est majoritairement complétée. Dès le début de 2010, des données comparatives en date du 30 juin 2010 seront recueillies en vue de préparer les états financiers semestriels pour la période terminée le 30 juin 2011 conformément aux normes IFRS.

À l'heure actuelle, le gestionnaire du Fonds prévoit que les répercussions des IFRS sur les états financiers du Fonds seront les suivantes :

- les parts du Fonds seront présentées à titre de passif ou à l'avoir des porteurs de parts selon les critères énoncés dans l'IAS 32. Étant donné qu'il s'agit d'un Fonds uni-classe et que les cinq critères permettant la classification à l'avoir des porteurs de parts sont respectées, le Fonds devrait continuer à présenter ses parts à l'avoir des participants;
- le portefeuille du Fonds ne fera pas partie du jeu d'états financiers. Il sera vérifié et présenté en annexe des états financiers de façon non consolidée et non comparative;
- en vertu des critères énoncés dans l'IAS 12, il est possible que des montants à titre d'actifs ou de passifs d'impôts futurs soient présentés aux états financiers;
- une nouvelle terminologie comptable sera utilisée conformément à celle prescrite dans les normes IFRS.

Plusieurs des modifications précédentes font encore l'objet de discussions entre les parties concernées et pourraient être changées ou abandonnées, notamment en ce qui a trait à la comptabilisation d'actifs ou de passifs d'impôts futurs. D'ici la transition, le gestionnaire surveillera l'évolution des normes IFRS et ajustera, au besoin, son plan de transition.

Compte tenu de l'évolution des normes et de la non-disponibilité de certaines données de marché, le gestionnaire n'est pas en mesure à ce stade-ci de se prononcer sur l'incidence financière qu'aura la transition aux normes IFRS sur son état de l'actif net et l'état des résultats. Une communication de l'incidence quantitative sera présentée dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010. À l'heure actuelle, le gestionnaire a déterminé que le passage aux normes IFRS n'aura aucune incidence significative sur la valeur liquidative par part des Fonds pour les fins autres que les états financiers.

Le 16 octobre 2009, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des projets de modification du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. Ces modifications proposées, si elles sont adoptées, permettront d'harmoniser la terminologie comptable à celle utilisée dans les normes IFRS. De plus, des modifications seront apportées à la méthode de calcul du rendement et du ratio des frais de gestion afin que la classification des parts au passif ou à l'avoir des porteurs de parts n'ait aucune incidence. Les propositions sont présentement à l'étape de consultation et leur adoption n'a pas été finalisée.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le gestionnaire du Fonds obligations canadiennes FMOQ est la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et le placeur principal des parts du Fonds est la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Ces deux sociétés sont des filiales à part entière de la *Société de services financiers Fonds FMOQ inc.*

Le gestionnaire et le placeur principal du Fonds obligations canadiennes FMOQ se partagent l'ensemble des frais de gestion perçus à même le Fonds et prévus au prospectus, selon la valeur de leur travail respectif et les standards du marché.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

ACTIF NET PAR PART ⁽¹⁾

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)
Valeur liquidative au début de l'exercice	10,81 \$	10,82 \$	11,00 \$	11,12 \$	10,99 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des produits	0,54	0,56	0,56	0,56	0,58
Total des charges	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,11)
Gains (pertes) réalisés	0,01	0,04	(0,02)	0,01	0,03
Gains (pertes) non réalisés	0,17	(0,04)	(0,15)	(0,14)	0,10
Commissions de courtage	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,61	0,45	0,28	0,32	0,60
Distributions					
Revenus de placement (excluant les dividendes)	0,45	0,45	0,45	0,44	0,47
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions totales ⁽³⁾	0,45	0,45	0,45	0,44	0,47
Valeur liquidative à la fin de l'exercice	10,99 \$	10,81 \$	10,82 \$	11,00 \$	11,12 \$

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds d'investissement.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	175 618 \$	184 981 \$	184 415 \$	170 957 \$	159 244 \$
Nombre de parts en circulation	15 967 694	17 087 194	17 034 064	15 538 988	14 321 301
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	1,00 %	1,00 %	1,01 %	1,01 %	1,02 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	1,00 %	1,00 %	1,01 %	1,01 %	1,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾	32 %	36 %	28 %	78 %	56 %
Ratio des frais d'opérations ⁽⁴⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part	11,00 \$	10,83 \$	10,83 \$	11,00 \$	11,12 \$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds obligations canadiennes FMOQ sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds au taux annuel de 1,00 % (taxes incluses). Ces frais sont payables hebdomadairement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, sont exprimés en pourcentage approximatif de l'ensemble des frais de gestion des Fonds FMOQ, à l'exclusion du Fonds monétaire FMOQ, et peuvent se résumer ainsi :

• Administration du Fonds, mise en marché, tenue de dossiers des participants et marge bénéficiaire du gestionnaire	0,70 %
• Garde des valeurs et services fiduciaires des régimes fiscaux	0,06 %
• Gestion du portefeuille de placements	0,22 %
• Autorité réglementaire, vérification et frais légaux	0,02 %

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds obligations canadiennes FMOQ au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds.

Le rendement passé du Fonds obligations canadiennes FMOQ n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

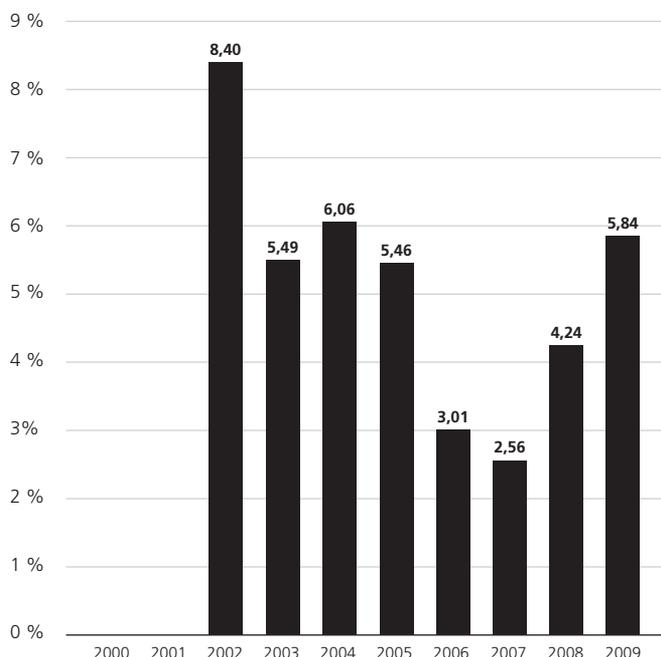
RENDEMENTS ANNUELS (%)

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds obligations canadiennes FMOQ pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre après déduction des frais de gestion.

Le graphique présente, sous forme de pourcentage au dernier jour de l'exercice, la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ

RENDEMENTS ANNUELS



RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

Ce tableau présente le rendement total annuel composé historique du Fonds obligations canadiennes FMOQ en comparaison avec le rendement de l'indice indiqué.

RENDEMENT PASSÉ DU FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ POUR LES PÉRIODES DE UN, TROIS ET CINQ ANS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009 ET DEPUIS SA CRÉATION, EN MARS 2001

	Fonds obligations canadiennes FMOQ ¹	Indice DEX univers
1 an	5,84 %	5,41 %
3 ans	4,21 %	5,16 %
5 ans	4,22 %	5,20 %
Depuis sa création en mars 2001	5,53 %	6,26 %

1) Les rendements sont nets des frais.

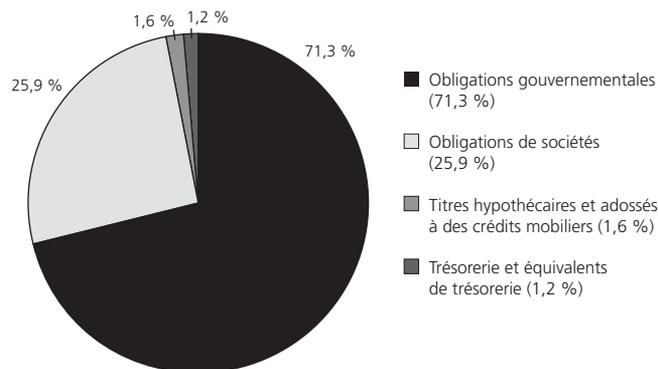
2) Il est à noter que les rendements de l'indice sont présentés de façon brute (c'est-à-dire non diminués de frais de gestion ou d'acquisition), alors que les rendements du Fonds obligations canadiennes FMOQ sont présentés nets de tous frais.

COMPARAISON AVEC L'INDICE

Au cours du dernier exercice financier, votre placement dans des unités du Fonds obligations canadiennes FMOQ a connu une performance supérieure à celle de l'indice qui lui sert de repère. De plus, il convient de rappeler que le rendement du Fonds obligations canadiennes FMOQ est net de tous frais, alors que le rendement de l'indice de référence est brut et qu'il ne peut être acquis sans assumer des frais de transaction ou de gestion qui en diminueraient le rendement. La décision du Fonds de surpondérer les obligations des provinces au détriment des obligations du gouvernement canadien a donc eu un impact positif sur le rendement du Fonds par rapport à son indice de référence.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2009



Valeur liquidative totale : 175 618 290 \$

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*

	% de la valeur liquidative
1 Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,600 %, 2013-06-15	2,2
2 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,050 %, 2011-03-15	2,0
3 Gouvernement du Canada, 1,250 %, 2011-06-01	2,0
4 Province de la Colombie-Britannique, 4,250 %, 2014-06-18	1,8
5 Province du Manitoba, 3,050 %, 2014-09-01	1,7
6 Banque Interaméricaine de développement, 4,400 %, 2026-01-26	1,5
7 Gouvernement du Canada, 3,000 %, 2014-06-01	1,4
8 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,000 %, 2012-06-15	1,4
9 Province de la Colombie-Britannique, 4,950 %, 2040-06-18	1,2
10 Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
11 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,800 %, 2012-06-15	1,2
12 Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,950 %, 2013-06-15	1,1
13 Province de l'Ontario, 6,500 %, 2029-03-08	1,1
14 Gouvernement du Canada, 5,000 %, 2014-06-01	1,1
15 Province du Manitoba, 5,050 %, 2013-12-03	1,0
16 Province de Québec, 5,750 %, 2036-12-01	1,0
17 Province de l'Ontario, 4,400 %, 2019-06-02	1,0
18 Société de financement GE Capital Canada, 5,290 %, 2012-08-17	1,0
19 Province de l'Ontario, 5,600 %, 2035-06-02	0,9
20 Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 8,500 %, 2015-10-27	0,9
21 Province de Québec, 5,250 %, 2013-10-01	0,9
22 Gouvernement du Canada, 3,750 %, 2019-06-01	0,9
23 Province de la Nouvelle-Écosse, 6,250 %, 2011-06-01	0,9
24 Gouvernement du Canada, 6,000 %, 2011-06-01	0,9
25 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,550 %, 2012-12-15	0,9
Total	31,6

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce Fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds obligations canadiennes FMOQ. Une mise à jour trimestrielle peut être obtenue sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ peuvent être obtenus sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.



Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ :

- dans le site Internet www.fondsfmoq.com; ou
- en composant le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597; ou
- en écrivant à
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1111,
Montréal (Québec) H3G 1R8.

